

DIRECTION DES RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

DRRH/06-369-49 du 13/11/06

PRESENTATION MISSION BILAN PROFESSIONNEL A LA DRRH

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Marie-Claude VIALES - Conseillère en bilan de compétences

Depuis septembre 2000 la DRRH propose aux personnels la possibilité de réaliser un bilan professionnel dans les conditions fixées par l'arrêté du 07/01/1997 relatif au bilan professionnel.

Objectif :

Permettre aux agents d'analyser leurs parcours professionnel afin de repérer "leurs compétences, aptitudes et motivations pour définir éventuellement un projet professionnel et/ ou de formation".

Cette prestation DRRH est donc destinée aux personnes qui souhaitent réfléchir à une évolution professionnelle, un changement d'activité ou rencontrent des difficultés dans leur métier. C'est une démarche personnelle pour aider aux prises de décisions professionnelles.

Démarche :

La demande de bilan est adressée à la DRRH pour accord et traitée ensuite par Mme Viale (qui remplace cette année Mme Touzouli) pour une présentation qualitative de la démarche et l'organisation des 5 entretiens selon les disponibilités des personnes et dans la limite des possibilités d'accueil de Mme Viale.

Organisation :

Conseillère Bilan : Mme Marie-Claude Viale, conseillère d'orientation psychologue

Réception :

**Mardi / Mercredi
Jeudi**

**Rectorat Aix en Provence, Bureau 501
CIO Vitrolles**

**tél 04 42 91 71 31
tél 04 42 79 72 38**

Contact :

E Mail : marie-clau.viale@ac-aix-marseille.fr

Pour toute difficulté de contact, liaison réalisée par le secrétariat de la DRRH

Mme Marmol - Tél : 04 42 91 70 50

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.